

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 02 2010/08/09

Région administrative :	15-Laurentides	
Bassin versant :	Rivière du Nord	
Nom du plan d'eau :	Lac Caron	Secteur :
Latitude :	45,8398	Longitude : -74,1443

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Sainte-Anne-des-Lacs	Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca
	Frédéric Girard, inspecteur municipal env@sadl.qc.ca
	Monsieur Éric Brunet, directeur de l'urbanisme urbanisme@sadl.qc.ca

Observations générales (2010/08/05)

Suivi réalisé suite à l'émission de l'avis de santé publique du 17 juin 2010. Écume d'algues bleu-vert de catégorie 2b observable dans le secteur et sur une superficie d'environ 300 mètres<sup>2</sup>. Ce secteur présente des usages récréatifs de l'eau. Le secteur ouest du lac présente une fleur d'eau de catégorie 1 qui semble généralisée sur l'ensemble du plan d'eau.

Carte ci-jointe  Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

Station : CAR-B		Type de prélèvement : Surface-Écume	
<b>Observations visuelles</b> Écume verte opaque prélevée dans le secteur est du lac.			
Cyanobactéries	Totales : > 2 000 000 cellules/ml À potentiel toxique : > 2 000 000 cellules/ml		
Cyanotoxines	<b>Trousse de dépistage</b>		
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input type="checkbox"/> (L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)		
	<b>Laboratoire du CEAEQ</b>		
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/>	1500 µg/l (toxicité équivalente)
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/>	<0,79 µg/l

Station : CAR-C		Type de prélèvement : Tube 0-1m	
<b>Observations visuelles</b> Échantillon prélevé dans une fleur d'eau de catégorie 1 à environ 4 mètres de l'écume, secteur est.			
Cyanobactéries	Totales : 100 000 - 500 000 cellules/ml À potentiel toxique : 100 000 - 500 000 cellules/ml		
Cyanotoxines	<b>Trousse de dépistage</b>		
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input type="checkbox"/> (L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)		
	<b>Laboratoire du CEAEQ</b>		
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/>	2,2 µg/l (toxicité équivalente)
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/>	<0,01 µg/l



Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

*Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :*

[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues\\_bleu-vert](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert)

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C)

- le coordonnateur des mesures d'urgence
- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

### Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

Consulter le Portail national de l'information gouvernementale :

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

<b>Direction régionale du MDDEP :</b>	
Personne à contacter : Isabelle Dorion	Tél. : 450 433-2220 poste 280
<b>Direction de santé publique (DSP) :</b>	
Personne à contacter : Dr Michel Savard ou Bruno Cossette	Tél. : 450 432-8735